

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Conseil métropolitain

27 juin 2025

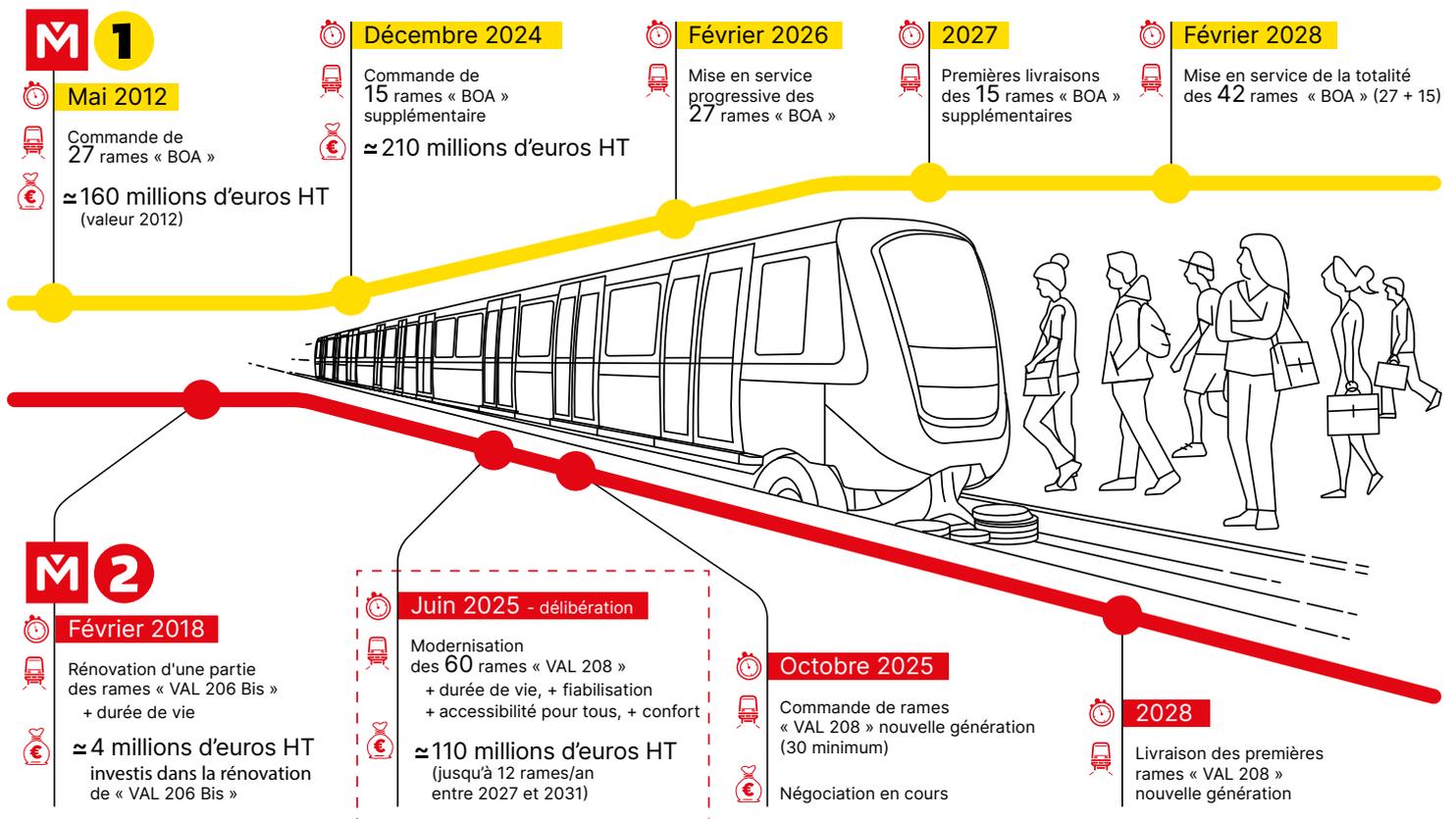
→ **Les grandes délibérations**

Sommaire

- 4 | Métro : la MEL poursuit son vaste programme de modernisation pour un réseau plus fiable, plus accessible et plus capacitaire
- 6 | Collecte des biodéchets à domicile : une nouvelle poubelle marron pour trier mieux dans 47 communes
- 11 | La MEL demande des mesures concrètes pour lutter contre les risques liés au protoxyde d'azote
- 12 | Nouveau cœur de ville à Marquette-lez-Lille : un projet métropolitain de 450 nouveaux logements pour un futur quartier vivant, intergénérationnel et connecté
- 14 | Mieux comprendre le Grand Boulevard : imaginer son avenir entre héritage et modernité
- 16 | Camp français / Centre équestre / Golf / Complexe moto, la Métropole engage une concertation pour associer les citoyens à la construction d'un projet urbain alliant mobilité, développement économique et qualité de vie
- 18 | Préserver les terres, soutenir les agriculteurs : la Métropole favorable au projet de PEANP sur le territoire des Gardiennes de l'eau
- 22 | Musée du Paris-Roubaix, la Métropole invite les citoyens à bâtir avec elle le futur site emblématique du territoire dédié au vélo
- 24 | Plan Piscine 2 : à Marcq-en-Barœul, une future piscine d'intérêt métropolitain financée par la MEL

Métro : la MEL poursuit son vaste programme de modernisation pour un réseau plus fiable, plus accessible et plus capacitaine

■ La Métropole Européenne de Lille est actuellement engagée dans un important programme de rénovation et de renouvellement du matériel roulant de ses deux lignes de métro automatique. L'objectif est d'accompagner l'essor des mobilités, améliorer le confort et la capacité du réseau, renforcer l'accessibilité, et prolonger la durée de vie des rames existantes. Sur la ligne 1, la modernisation du réseau se poursuit : la mise en service des rames de 52 mètres se fera progressivement à partir de février 2026. La ligne 2 fera quant à elle l'objet de trois actions majeures : l'arrivée progressive de rames de 26 mètres transférées depuis la ligne 1, le lancement d'un vaste programme de rénovation du matériel roulant approuvé ce jour par le Conseil métropolitain, et une commande de nouvelles rames, qui sera soumise au vote lors du prochain Conseil.



Ligne 2 : un vaste programme de modernisation et de renouvellement des rames

Sur la ligne 2 du métro, **un plan ambitieux de rénovation et de renouvellement des rames est lancé**, conformément aux engagements pris en juin 2024. Aujourd'hui composée de 90 rames (types VAL206 et VAL208), la ligne 2 va bénéficier d'un double effort :

1. La rénovation complète des rames VAL208 existantes

Les 60 rames VAL208, mises en service à partir de 1999, vont faire l'objet d'une rénovation en profondeur. L'objectif est de garantir leur bon fonctionnement jusqu'à 45 ans d'exploitation ou 4 millions de kilomètres parcourus, contre 2,5 millions aujourd'hui. Cette opération vise à :

- **prolonger leur durée de vie de 15 ans supplémentaires ;**
- **renforcer la fiabilité et les performances** du matériel roulant ;
- **améliorer l'accessibilité**, notamment avec l'intégration de nouveaux espaces multifonctions adaptés aux personnes en fauteuil roulant ;
- moderniser le design intérieur et extérieur pour **renforcer le confort des voyageurs et l'attractivité** du réseau.

Le Conseil métropolitain approuve ce jour le lancement des procédures nécessaires à la réalisation de ce vaste chantier. Les rénovations se feront sur la période 2027 – 2031 à raison de 12 rames rénovées chaque année. Le montant de l'opération s'élève à 110,2 millions d'euros HT. Le projet est piloté par la MEL, en maîtrise d'ouvrage directe, avec l'appui renforcé de Keolis Lille Métropole, dans le cadre du nouveau contrat de concession de service public. Pour mémoire, une première procédure avait été engagée dès 2018 pour rénover une partie des rames (modèle VAL206 bis), afin d'en prolonger la durée de vie de 30 à 40 ans. Une enveloppe de près de 4 millions d'euros avait alors été mobilisée pour cette opération.

2. La commande de nouvelles rames VAL 208 dernière génération

En parallèle, la MEL prépare le renouvellement progressif du parc avec une commande de nouvelles rames de type VAL 208 nouvelle génération.

Deux scénarios sont actuellement à l'étude, le choix définitif sera proposé au conseil métropolitain d'octobre 2025 et permet désormais d'envisager une première livraison de rame dès juillet 2028.

Ligne 1 : place aux rames « BOA » 52 mètres, plus longues et plus capacitaires

La modernisation du métro se poursuit sur la ligne 1 avec le remplacement des rames actuelles par du matériel Alstom nouvelle génération, des rames dites « BOA » de 52 mètres dont la mise en service est prévue à partir de février 2026.

À terme, la ligne 1 sera entièrement exploitée avec des rames de 52 mètres. **Un total de 42 rames BOA circuleront sur la ligne à l'horizon février 2028**, comprenant les 27 rames commandées initialement ainsi que 15 rames supplémentaires, dont la commande a été approuvée en décembre 2024 pour un montant de 209,97 millions d'euros hors taxe.

Où en sommes-nous ?

Le projet de doublement des rames est désormais entré dans une nouvelle phase, marquée par le remplacement progressif des anciennes façades de quai par les nouvelles, adaptées au fonctionnement en 52 mètres. Les prochaines étapes clés porteront sur l'achèvement des travaux liés aux façades de quai et aux portes palières, ainsi que sur le lancement des essais en mode 52 mètres avec les nouvelles rames BOA qui seront conduits par Alstom cet été.

.....
« La Métropole Européenne de Lille investit massivement pour moderniser son réseau de métro automatique et accompagner l'essor des mobilités sur le territoire. Cet effort sans précédent vise à améliorer le confort des usagers, renforcer l'accessibilité et prolonger la durée de vie de notre matériel roulant. Pour la ligne 2, une triple action est engagée : transfert de rames depuis la ligne 1, lancement d'un programme de rénovation approuvé ce jour, et future commande de rames neuves. Ces actions visent à pérenniser et renforcer le niveau de service sur la ligne 2. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

.....

Collecte des biodéchets à domicile : une nouvelle poubelle marron pour trier mieux dans 47 communes

■ La Métropole Européenne de Lille poursuit le déploiement de son plan biodéchets avec une évolution progressive de la collecte dans 47 communes rurales et périurbaines à partir du 1^{er} septembre et jusqu'à la fin décembre 2025. Dans ces communes, les biodéchets alimentaires et les déchets verts seront désormais collectés dans une poubelle marron dédiée. Cette évolution permet de renforcer le tri à la source et de mieux valoriser les déchets organiques.

Une nouvelle poubelle marron pour les déchets alimentaires et déchets de jardin

Dans ces 47 communes, tous les biodéchets (restes de repas, épluchures...) et les déchets de jardin (tontes, tailles, feuilles) seront collectés directement à votre domicile, dans une poubelle marron dédiée.

Ce changement rend le tri plus simple et plus efficace, tout en évitant que ces déchets, composés en grande partie d'eau, ne soient incinérés.

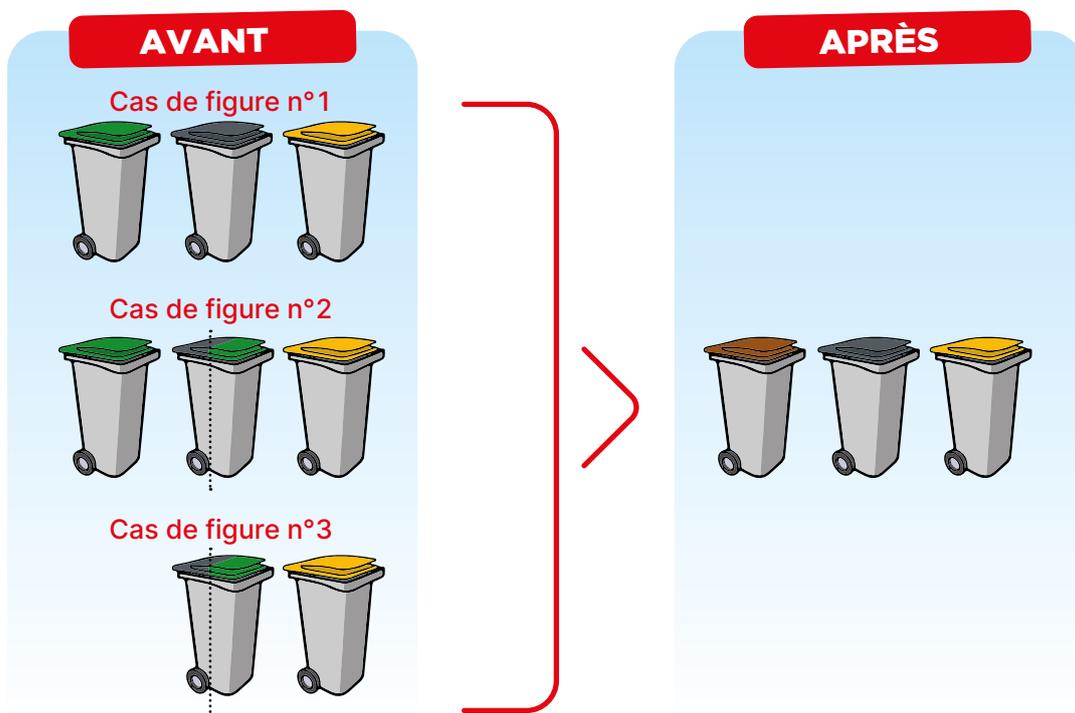
Ce changement sera déployé progressivement dans les 47 communes du territoire, à partir du 1^{er} septembre et jusqu'à la fin décembre 2025. Les usagers seront informés des dates précises prochainement, dans le cadre d'une communication coordonnée par la Métropole, en lien avec les communes.

Une collecte du bac gris désormais tous les 15 jours

- Les déchets alimentaires et déchets de jardin sont désormais triés à part dans le bac marron.
- Le bac gris est donc moins rempli.
- En supprimant la cloison des anciens bacs biflux, la capacité du bac gris est doublée.

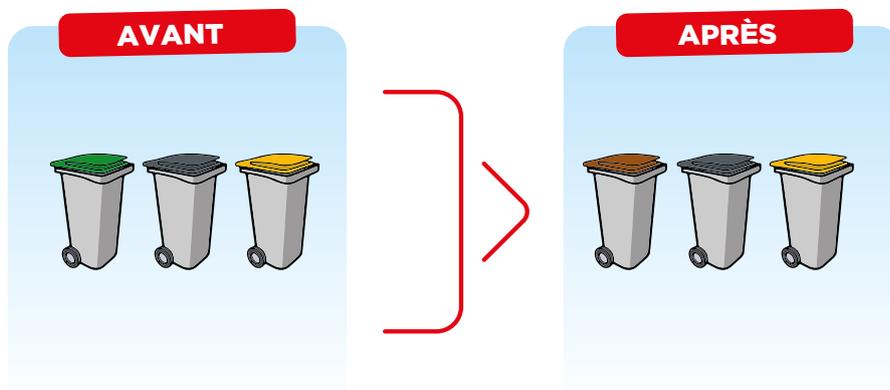
Cette optimisation permet à la MEL d'assurer un service plus efficient, à la fois économiquement et écologiquement, sans perte de qualité pour les habitants. Forte du retour d'expérience positif mené dans cinq communes de la Haute-Deûle (Allennes-les-Marais, Annœullin, Bauvin, Carnin et Provin), la MEL adapte également la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles. Dès que les nouveaux équipements seront en place, la fréquence de collecte du bac gris (ordures ménagères résiduelles) passera à une fois toutes les deux semaines.

Trois cas de figure sont possibles selon votre équipement actuel

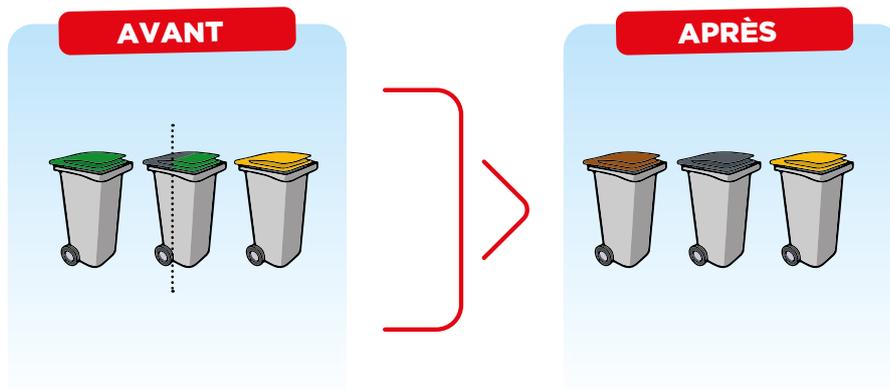


Trois cas de figure sont possibles selon votre équipement actuel

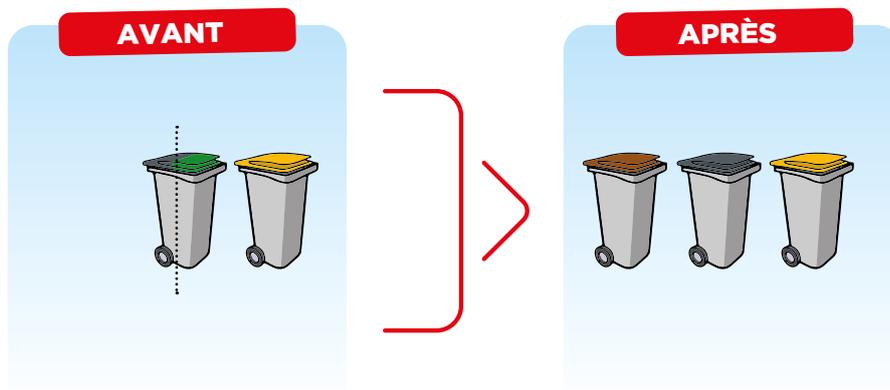
- **Cas de figure n°1**
vous avez une poubelle verte
et une poubelle grise,
en plus de la poubelle jaune.
- Le couvercle de votre poubelle verte devient marron.



- **Cas de figure n°2**
vous avez une poubelle cloisonnée
(biflux) et une poubelle verte,
en plus de la poubelle jaune.
- La poubelle biflux sera décroisonnée et le couvercle deviendra gris.
 - Le couvercle de la poubelle verte devient marron.



- **Cas de figure n°3**
Vous avez deux poubelles,
l'une biflux et l'autre jaune.
- La poubelle biflux sera décroisonnée et le couvercle deviendra gris.
 - Une nouvelle poubelle marron vous sera donnée.

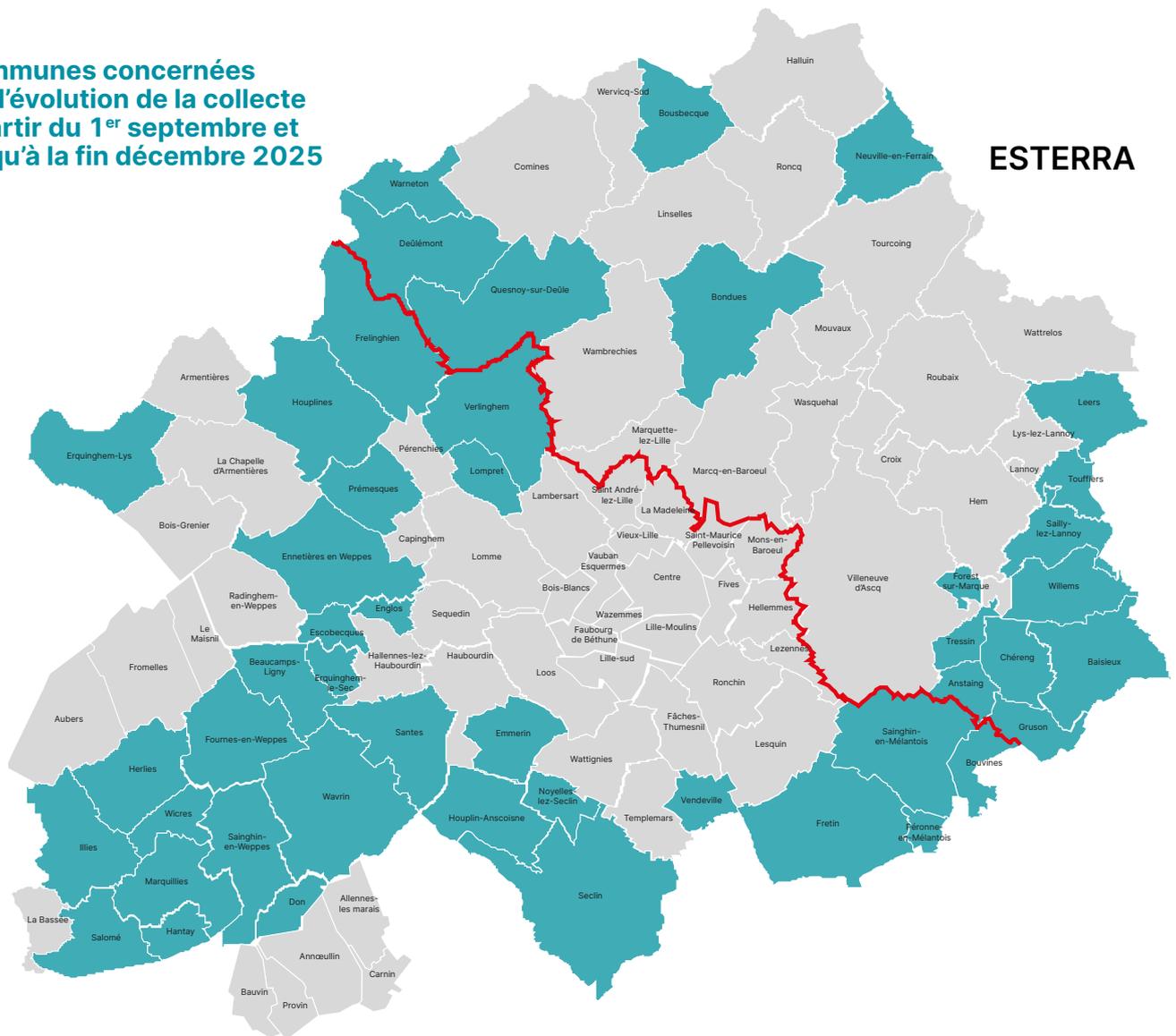


**Le calendrier de déploiement sera prochainement communiqué par les services de la MEL.
Pour en savoir plus : mesdechets.lillemetropole.fr**

Ce dispositif s'applique aux 47 communes suivantes

Beaucamps-Ligny, Bouvines, Don, Emmerin, Englos, Ennetières-en-Weppes, Erquinghem-le-Sec, Erquinghem-Lys, Escobecques, Fournes-en-Weppes, Frelinghien, Fretin, Hantay, Herlies, Houplin-Ancoisne, Houplines, Illies, Lompret, Marquillies, Noyelles-lès-Seclin, Péronne-en-Mélantois, Prêmesques, Sainghin-en-Mélantois, Sainghin-en-Weppes, Salomé, Santes, Seclin, Vendeville, Verlinghem, Wavrin, Wicres, Anstaing, Baisieux, Bondues, Bousbecque, Chérens, Deûlémont, Forest-sur-Marque, Gruson, Leers, Neuville-en-Ferrain, Quesnoy-sur-Deûle, Saily-lez-Lannoy, Toufflers, Tressin, Warneton, Willems

**Communes concernées
par l'évolution de la collecte
à partir du 1^{er} septembre et
jusqu'à la fin décembre 2025**



.....
« Cette nouvelle étape rend le tri plus simple, plus lisible et plus adapté aux usages. En facilitant la collecte des biodéchets et des déchets verts à domicile, la Métropole renforce son ambition écologique et confirme sa volonté d'accompagner tous les territoires dans la transition. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

.....



Ce qu'il faut retenir

- Une nouvelle poubelle marron pour tous les déchets alimentaires et déchets de jardin.
- Une collecte du bac gris toutes les deux semaines, une fois les changements de bacs effectués.
- Une communication dédiée sera adressée aux usagers avant toute modification.
- Ce changement sera opéré de façon progressive dans les 47 communes du territoire à partir du 1^{er} septembre et jusqu'à la fin décembre 2025

Informations pratiques

- Retrouvez prochainement toutes les informations à jour sur : mesdechets.lillemetropole.fr
- Ou via l'application mobile « MEL & Vous »
- Contactez la MEL au 0 800 711 771 (appel gratuit) – du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Tous les emballages et papiers



Aérosols, boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, couvercles et bouchons en métal



Briques alimentaires, petits cartons, boîtes de pizza



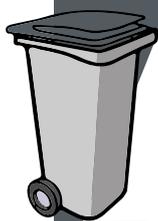
Papiers, enveloppes, journaux, catalogues, cahiers et livres



Bouteilles et flacons en plastique avec ou sans bouchon

Tous les autres emballages en plastique

Pots de yaourt, barquettes en plastique, tube de dentifrice et de cosmétique, sacs plastiques, surfilmages



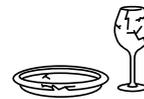
Sacs d'ordures ménagères



Couches-culottes, lingettes



Objets en plastique hors emballage : cintres, brosses à dents, rasoirs...



Vaisselle et verre cassés

Ordures ménagères

Biodéchets



Restes de repas, coquilles d'œuf, épiluchures de fruits et de légumes

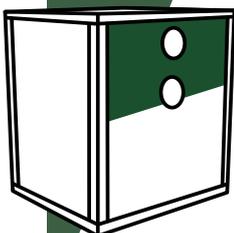


Marc de café, sachets de thé, essuie-tout



Petites quantités de feuilles mortes, fleurs fanées, petites branches et tontes de gazon

Emballages en verre



Les emballages en verre sont à déposer dans un Point d'Apport Volontaire en vrac



Bouteilles en verre sans bouchon, flacons de vernis et de parfum



Pots et bocaux en verre sans couvercle

La MEL demande des mesures concrètes pour lutter contre les risques liés au protoxyde d'azote

■ Face à la multiplication alarmante des bonbonnes et cartouches de protoxyde d'azote dans l'espace public et les risques encourus sur la santé publique, les élus de la Métropole Européenne de Lille ont adopté ce jour en conseil métropolitain, un vœu demandant à l'État la mise en place de mesures concrètes à l'échelle nationale et européenne et un soutien aux communes. Protéger les agents, sécuriser les installations, garantir la continuité du service public et préserver la santé publique : telle est la responsabilité collective de la MEL.

Explosion de l'usage récréatif du protoxyde d'azote : un fléau pour la gestion des déchets

Depuis 2022, la consommation de protoxyde d'azote à des fins récréatives explose. Ce gaz, détourné de ses usages industriels ou médicaux, génère une quantité croissante de déchets mal triés ou abandonnés, avec de lourdes conséquences pour les collectivités :

- **30 tonnes de bonbonnes traitées** chaque année par la MEL, contre à peine 1 à 2 tonnes en 2020 ;
- **des centres de traitement fragilisés**, confrontés à des explosions de bonbonnes dangereuses pour les agents et les équipements ;
- **en 2024, plus de 20 arrêts au Centre de Valorisation Énergétique (CVE)**, entraînant plus d'un million d'euros de pertes.

Au-delà des dépôts sauvages, la présence de bonbonnes dans les ordures ménagères représente une menace directe pour la sécurité des installations et la continuité du service public de gestion des déchets. Malgré les mesures de prévention mises en place localement, la situation continue de se dégrader, en raison notamment de l'augmentation de la taille des contenants.

La MEL plaide pour une réponse coordonnée face aux dérives du protoxyde d'azote

A travers ce vœu, la MEL demande notamment :

- **un soutien financier de l'État aux communes et intercommunalités** confrontées à cette gestion de crise coûteuse ;
- **la mise en place d'une réglementation européenne** rendant obligatoire l'ajout de soupapes de sécurité sur les bonbonnes, pour limiter les risques d'explosion ;
- **le lancement d'ici fin 2025 d'une filière de Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** spécifique aux contenants de protoxyde d'azote ;

- **des solutions concrètes et validées juridiquement** pour permettre aux collectivités d'évacuer les bonbonnes actuellement stockées.

À travers ce vœu, la MEL affirme son rôle de territoire pionnier et précurseur face à un phénomène en pleine expansion : la banalisation de l'usage récréatif du protoxyde d'azote, aux conséquences sanitaires, environnementales, techniques et financières de plus en plus lourdes pour les collectivités locales. En s'engageant résolument sur ce sujet, la Métropole Européenne de Lille interpelle les pouvoirs publics pour qu'ils prennent la pleine mesure de cette crise émergente. Elle appelle à la mise en place de réponses concrètes, structurées et juridiquement sécurisées, à la hauteur des enjeux. La MEL se positionne ainsi en éclaireur, non seulement pour protéger ses agents et sécuriser ses installations, mais aussi pour garantir la continuité du service public et défendre l'intérêt général. Par cette démarche volontariste, elle entend faire bouger les lignes, inspirer d'autres territoires, et peser dans le débat national et européen afin que cessent l'inaction et le déni face à un problème devenu systémique.

.....
« Nous faisons face à un véritable fléau. L'usage détourné du protoxyde d'azote met en danger nos agents, nos installations et perturbe gravement le service public. La Métropole ne peut plus porter seule cette charge. J'en appelle à une mobilisation nationale et européenne pour encadrer strictement la distribution de ces produits et créer enfin une filière de traitement adaptée. Il en va de la sécurité de tous et du respect de nos territoires. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

.....

Nouveau cœur de ville à Marquette-lez-Lille : un projet métropolitain de 450 nouveaux logements pour un futur quartier vivant, intergénérationnel et connecté

■ **Porté par la Métropole Européenne de Lille en lien étroit avec la commune de Marquette-lez-Lille, le futur cœur de ville de la commune s'inscrit dans le projet ambitieux de la Métropole pour les Bords de la Deûle. Situé à proximité immédiate d'une future ligne de tramway et en lien direct avec le centre-ville existant de l'autre côté de la Deûle, ce nouveau quartier a vocation à devenir un véritable trait d'union entre les quartiers, tout en valorisant les atouts naturels du territoire. Conçu à l'issue d'une concertation publique menée fin 2024, ce projet de concession d'aménagement voté aujourd'hui en Conseil métropolitain répond à des besoins clairement identifiés : développer une offre de logements pour tous, favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels, renforcer l'attractivité du territoire et offrir un cadre de vie agréable et accessible, avec des services, des activités, des équipements publics, des espaces verts et des berges réaménagées.**

Développer une offre de logement pour tous : 450 nouveaux logements prévus

Le programme prévoit une offre de logements accessible à tous, **favorisant la mixité sociale et les parcours résidentiels avec la création d'environ 450 logements**, répartis de manière équilibrée entre 30 % de logements sociaux et très sociaux, 30 % de logements abordables et 40 % de logements libres dans des constructions, allant du R+2 (bâtiment de 2 étages plus le rez-de-chaussée) au R+6 (bâtiment de 6 étages plus le rez-de-chaussée) qui respecteront les formes urbaines existantes, notamment le long de la rue Pasteur. **Espaces publics, stationnement raisonné, proximité des mobilités douces : le nouveau cœur de ville de Marquette-lez-Lille incarne une vision urbaine durable et inclusive, au service de tous les habitants.**

Un quartier vivant, intergénérationnel et connecté aux besoins d'aujourd'hui

Pensé comme un véritable quartier à vivre pour tous, le futur cœur de ville de Marquette-lez-Lille accueillera donc une offre diversifiée de logements mais aussi de services et d'activités. Dans une logique intergénérationnelle, **le programme prévoit la réalisation d'une résidence pour seniors de type béguinage – un mode d'habitat à taille humaine favorisant l'autonomie, la convivialité et le lien social – sur environ 3 000 m².**

Le projet intégrera également un équipement d'intérêt collectif de 1 000 m², pensé comme un espace polyvalent ouvert aux habitants. L'activité économique ne sera pas en reste, avec la création de 3 000 m² de commerces de proximité, incluant des espaces de restauration, et 6 000 m² dédiés à des bureaux, locaux professionnels ou artisanaux.

Côté espaces publics, 35 000 m² seront aménagés depuis la station de tramway jusqu'aux berges de la Deûle :

- **un grand mail piéton Est/Ouest** structurant ;
- **des voies Nord/Sud** connectant les quartiers existants ;
- **une place centrale** animée en bord de rivière ;
- **un espace multifonction** sous la ligne à haute tension, pouvant accueillir du stationnement dans un cadre paysager.

Sur ce dernier point, le stationnement sera pensé de manière rationnelle, grâce à la création de parkings en silo, pour libérer l'espace au sol et préserver la qualité du cadre de vie. Enfin, une attention particulière sera portée à la mémoire du lieu, en préservant les vues vers les Grands Moulins de Paris et en valorisant les cheminements vers la tour de l'Horloge, véritable repère patrimonial.

Un nouveau cœur de ville pour accompagner la transformation des Bords de Deûle

En plein centre de Marquette-lez-Lille, le site Boone/Paindavoine axe central du projet, d'une superficie de 8 hectares, accueillera le futur cœur de ville, rouage essentiel à la transformation des Bords de Deûle. Ce secteur stratégique, en mutation depuis plusieurs années, bénéficie d'une forte dynamique métropolitaine, renforcée notamment par l'arrivée prochaine d'une ligne de tramway.

Depuis 2021, une étude de maîtrise d'œuvre urbaine, confiée au groupement Michel Desvigne Paysagiste, accompagne le projet. Cette étude a permis de traduire les grandes orientations politiques et les attentes des habitants via des projets concrets : rues, logements, espaces verts, équipements publics, mobilités... L'objectif est de proposer une vision cohérente et durable du développement du site, étape par étape, en tenant compte de l'environnement, de l'usage et de la qualité de vie.

Le site Boone/Paindavoine comprend deux espaces : l'un de 5 hectares en friche déjà propriété de la MEL ; l'autre, de 3 hectares en cours d'acquisition.

Ce projet illustre la volonté de la Métropole Européenne de Lille d'offrir un cadre de vie de qualité, accessible et durable, en lien étroit avec les attentes des habitants.

Qu'est-ce qu'une concession d'aménagement ?

Une concession d'aménagement est un contrat par lequel une collectivité publique confie à un aménageur la réalisation d'un projet urbain. Ce contrat précise les engagements de chaque partie et encadre le bon déroulement de l'opération.

.....
« Avec ce projet d'un nouveau cœur de ville de Marquette-lez-Lille, la Métropole Européenne de Lille poursuit sa politique ambitieuse de transformation urbaine, en imaginant un quartier vivant, intergénérationnel et connecté. Ce projet répond aux enjeux de mixité sociale, de développement économique des centres villes et de préservation du patrimoine voulus et porté par la Métropole. À travers 450 logements, des équipements de service au cœur du projet des Bords de la Deûle, nous apportons aux habitants de Marquette-lez-Lille un cadre de vie repensé et attractif. Ce lancement de concession d'aménagement constitue une étape clé pour un renouvellement urbain ambitieux et responsable. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

.....



Mieux comprendre le Grand Boulevard : imaginer son avenir entre héritage et modernité

■ **La Métropole Européenne de Lille lance une grande étude pour imaginer l'avenir du Grand Boulevard, cet axe emblématique qui relie Lille, Roubaix et Tourcoing, tout en protégeant son patrimoine architectural, urbain et paysager.**

Créé en 1909, le Grand Boulevard fait partie de l'histoire de la métropole. Long de 14 km, il traverse 9 communes (Lille, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Wasquehal, Mouvaux, Croix, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing) et a vu naître des quartiers entiers. À l'époque, il était un symbole de modernité, conçu pour faire cohabiter tramways, voitures, piétons, cyclistes... le tout dans un cadre verdoyant. Aujourd'hui encore, il reste une adresse de prestige, mais ses abords sont très hétérogènes : de belles maisons anciennes, des bureaux récents, des logements collectifs, et des espaces à repenser.

Pourquoi cette étude ?

Avec l'arrivée imminente de deux nouvelles lignes de tramway, la MEL, en concertation avec les communes concernées, souhaite prendre le temps de repenser le Grand Boulevard dans son ensemble, afin d'en faire un espace plus harmonieux, durable et adapté aux enjeux contemporains.

L'étude lancée vise à :

- **faire l'inventaire exhaustif des richesses du Grand Boulevard** : bâtiments remarquables, paysages, ambiances urbaines ;
- **identifier les secteurs à préserver, transformer ou requalifier** ;
- **choisir les outils les plus adaptés pour protéger ce patrimoine**, notamment par un éventuel classement en « site patrimonial remarquable » ou par des règles d'urbanisme spécifiques ;
- **associer les communes et les habitants à cette réflexion** profonde et partagée.

Ce travail se déroulera en collaboration étroite avec les services de l'État, notamment l'Architecte des Bâtiments de France, et pourra bénéficier de cofinancements par des aides nationales.

Un projet pour demain, avec le respect d'hier

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les priorités de la Métropole Européenne de Lille, qui souhaite construire une ville plus sobre, en maîtrisant mieux ses ressources, plus verte, en renforçant la présence du végétal et des espaces naturels, et plus équilibrée, en repensant l'espace public pour favoriser les mobilités douces et les transports collectifs. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants tout en réduisant l'impact environnemental du territoire.

Protéger le Grand Boulevard, c'est à la fois préserver un patrimoine architectural et paysager précieux, emblématique de l'identité locale, et préparer ce territoire aux défis urbains futurs, notamment en matière de mobilité durable, d'adaptation au changement climatique et de développement harmonieux. Cette double ambition garantit que le Grand Boulevard restera un axe vivant, moderne et respectueux de son histoire.

Les sites patrimoniaux remarquables sont « *les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.* » Les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur peuvent être classés au même titre. On dénombre plus de 860 sites patrimoniaux remarquables qui concernent des centres urbains (Marseille, Bordeaux), des quartiers (Angoulême, Guérande) ou des villages (Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Aignan-sur-Cher). Il s'agit d'une première en France pour une intercommunalité.

.....

« Le Grand Boulevard est un symbole fort de notre métropole, un lien historique entre Lille, Roubaix et Tourcoing. Aujourd'hui, nous avons la responsabilité de penser son avenir en respectant son identité unique et son patrimoine architectural. Cette grande étude nous permettra d'imaginer un espace plus vert, plus accessible, et mieux adapté aux mobilités de demain. Nous voulons associer pleinement les habitants et les communes à cette réflexion collective. Ensemble, nous construirons un Grand Boulevard moderne, tout en préservant son âme. »

Damien Castelain
Président de la Métropole Européenne de Lille

.....



Camp français / Centre équestre / Golf / Complexe moto, la Métropole engage une concertation pour associer les citoyens à la construction d'un projet urbain alliant mobilité, développement économique et qualité de vie

■ Situé à l'interface de Lesquin, Lezennes et Ronchin et au cœur d'un réseau d'infrastructures majeures de la Métropole Européenne de Lille (MEL), le secteur dit du « Camp français / Centre équestre/ Golf / Complexe moto » représente un site stratégique pour le développement métropolitain. Avec 130 hectares à fort potentiel, dont 30 hectares de terrains publics désaffectés situés autour du golf métropolitain, la Métropole Européenne de Lille vote aujourd'hui la mise en œuvre d'une concertation préalable afin de définir les orientations d'un projet urbain structurant, à la croisée des enjeux de mobilité, de développement économique, de paysage et de qualité de vie.

Une concertation pour définir l'avenir d'un site métropolitain de 135 hectares

Le Conseil métropolitain a voté aujourd'hui le lancement d'une grande concertation préalable pour co-construire un futur morceau de ville, à la hauteur des enjeux métropolitains. C'est donc sur le secteur dit du Camp français / Centre équestre/ Golf / Complexe moto, à l'interface de Lesquin, Lezennes et Ronchin, qu'un projet urbain d'envergure s'ouvre à la concertation.

Sur un périmètre de 130 hectares autour du golf métropolitain, idéalement situés à proximité du Décathlon Arena Stade Pierre Mauroy et de l'Université, la Métropole Européenne de Lille engage une réflexion collective pour imaginer l'avenir d'un territoire clé.

Connecté à l'autoroute, au métro et bientôt à la ligne BHNS d'Extramobile, ce secteur bénéficie d'un foncier public stratégique de 30 hectares, libéré notamment par la fermeture du centre équestre et du complexe moto. Le golf Lille Métropole, reconnu d'intérêt métropolitain, en constitue la pièce maîtresse paysagère.

Ce nouveau projet urbain métropolitain se situera dans le prolongement de la requalification du boulevard de Tournai et de la force d'attractivité de la Décathlon Arena Stade Pierre Mauroy, au cœur des dynamiques urbaines de demain.

Une concertation ouverte : comment y participer ?

Consciente des enjeux urbains, paysagers, mais aussi de mobilité, de rayonnement économique et sportif et de connexions locales entre Ronchin, Lezennes et Lesquin, la Métropole lance une concertation préalable. Celle-ci permettra d'associer citoyens, riverains, acteurs locaux et usagers à la réflexion sur l'avenir de ce territoire stratégique.

Dans le respect de la charte métropolitaine de la participation citoyenne et du Code de l'urbanisme, la Métropole garantit une concertation ouverte, transparente et accessible à tous :

- Un dossier de concertation complet sera disponible via un registre numérique ;
- Une plateforme en ligne permettra de partager idées, attentes et propositions.

Des dispositifs complémentaires pourront enrichir cette concertation. À l'issue, un bilan détaillé sera présenté au Conseil métropolitain, précisant les enseignements tirés et la manière dont les contributions auront été prises en compte.

La concertation sera accessible sur la plateforme <https://participation.lillemetropole.fr> et sur l'application MEL & vous.



.....
« Situé entre Lesquin, Lezennes et Ronchin, le site dit du Camp français/ Centre équestre / Golf / Complexe moto offre une opportunité unique à la Métropole Européenne de Lille pour penser un projet urbain ambitieux, connecté aux grandes infrastructures et ouvert sur les enjeux de demain. Avec 30 hectares de foncier public désaffectés et à valoriser, nous voulons en faire un espace exemplaire, alliant qualité de vie, rayonnement sportif, développement économique, mobilités, et paysage. Ce projet, nous voulons le construire avec les métropolitains, c'est pour cela que la concertation préalable que nous votons aujourd'hui, est l'occasion d'associer toutes les voix du territoire. Ensemble, faisons de ce secteur une vitrine de la métropole durable et partagée que nous voulons bâtir. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

.....

Préserver les terres, soutenir les agriculteurs : la Métropole favorable au projet de PEANP sur le territoire des Gardiennes de l'eau

■ Le Conseil métropolitain de la MEL a voté aujourd'hui en faveur de la création d'un PEANP sur le territoire des Gardiennes de l'eau. Ce « Périmètre de protection et de valorisation des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains » a pour objectif de préserver durablement les terres agricoles et naturelles, tout en soutenant une agriculture respectueuse de l'environnement. Avec ce vote, la Métropole Européenne de Lille réaffirme son engagement en faveur d'une alimentation de qualité, de la biodiversité et de la protection de la ressource en eau. Ce projet s'inscrit pleinement dans la Stratégie Agricole et Alimentaire métropolitaine, dotée d'un budget de 1,2 million d'euros.

Qu'est-ce que le PEANP ?

Le PEANP, Plan d'Engagement pour l'Agriculture et la Nature Périurbaine est un dispositif mis en place pour protéger et valoriser les terres agricoles et naturelles situées en périphérie des villes. L'objectif est de préserver ces espaces, souvent menacés par l'urbanisation, tout en les valorisant à long terme.

En pratique, le PEANP permet d'engager des actions concrètes pour protéger ces terres, par exemple en les rendant moins vulnérables à l'urbanisation, en les inscrivant dans un cadre de gestion durable ou en soutenant des projets agricoles qui respectent l'environnement. Il sert à garantir que ces terres agricoles et naturelles soient utilisées de manière responsable et durable, même face à la pression des projets urbains.

Préserver, accompagner et valoriser : les trois piliers du PEANP

Le périmètre PEANP et son programme d'actions visent un double objectif : protéger durablement les espaces agricoles et naturels en zone périurbaine et accompagner les agriculteurs volontaires dans la transition vers des pratiques plus respectueuses de la ressource en eau, de la biodiversité et du climat.

Ce dispositif vient renforcer la cohérence des politiques métropolitaines en matière d'urbanisme, d'agriculture et de la préservation de la ressource en eau potable et complète le Plan Local d'Urbanisme 3 (PLU3), adopté en juin 2024, en limitant la consommation foncière et en luttant contre l'artificialisation des sols.

Il s'inscrit dans le futur Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE), élaboré avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, pour répondre aux enjeux de protection des nappes phréatiques.

Un programme d'actions concerté et ambitieux

Fruit d'un travail collaboratif avec les élus, les partenaires agricoles, les habitants et les agriculteurs, le programme d'actions du PEANP comprend 38 actions concrètes, dont 11 jugées prioritaires, autour de 4 axes :

- soutenir financièrement les pratiques durables : expérimentation de paiements pour services environnementaux ;
- favoriser l'agroécologie et l'adaptation au climat : cultures à bas niveau d'intrants (BNI), outils d'aide à la décision, agroforesterie... ;
- développer les Baux Ruraux Environnementaux (BRE) à clauses vertueuses ;
- encourager les circuits courts et l'ancrage local.

Ces mesures visent à faire du territoire des Gardiennes de l'Eau un exemple de transition agricole territoriale, au bénéfice de tous : habitants, agriculteurs et environnement.

Calendrier du projet de PEANP



Focus sur l'engagement des 29 communes « Gardiennes de l'eau »

Sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, 29 communes se mobilisent pour protéger une ressource précieuse : l'eau potable. Elles sont les « Gardiennes de l'eau », engagées aux côtés de la MEL pour préserver la nappe phréatique de la Craie, qui alimente une grande partie de la métropole. À travers un urbanisme plus respectueux, une agriculture repensée, une mobilité plus douce et des choix d'aménagement durables, ces communes inventent de nouvelles façons de vivre et de développer leur territoire, tout en garantissant une eau de qualité pour tous, aujourd'hui et demain.

Ces communes sont : Allennes-les-Marais, Annœullin, Bauvin, Beaucamps-Ligny, Carnin, Don, Emmerin, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Faches-Thumesnil, Fournes-en-Weppes, Hallennes-lez-Haubourdin, Hantay, Haubourdin, Houplin-Ancoisne, Lesquin, Loos, Marquillies, Noyelles-lès-Seclin, Provin, Sainghin-en-Weppes, Salomé, Santes, Seclin, Templemars, Vendeville, Wattignies, Wavrin et Wicres.

Pour aller plus loin, le dossier est consultable en ligne : <https://diffuweb.lillemetropole.fr/PEANP/peanp.html>

CHIFFRES CLÉS



29 communes impliquées



60 % du territoire des Gardiennes de l'eau couvert par les espaces agricoles et naturels



Près de **75 %** des exploitations agricoles ont disparu depuis 1979

Un territoire sous fortes pressions

.....
« En émettant un avis favorable aujourd’hui sur le périmètre PEANP et son programme d’actions, la Métropole Européenne de Lille concrétise un engagement fort en faveur de la protection de ses terres agricoles, de la ressource en eau et des espaces naturels. Ce projet, fruit d’une large concertation, s’inscrit pleinement dans notre stratégie agricole et alimentaire et constitue une réponse structurante aux enjeux environnementaux et territoriaux. Il incarne notre volonté d’agir sur le long terme pour une métropole plus résiliente, plus sobre, et plus attentive aux équilibres qui fondent son avenir. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

.....



Musée du Paris-Roubaix : la Métropole invite les citoyens à bâtir avec elle le futur site emblématique du territoire dédié au vélo

■ À l'approche du Grand Départ du Tour de France 2025, la Métropole Européenne de Lille adopte le lancement de la concertation préalable sur le projet d'aménagement du site Roubaix-Parc des Sports qui intègre le futur Musée du Paris-Roubaix. Ce projet d'envergure vise à faire de ce site un lieu d'excellence du vélo, ouvert à tous, dans la continuité de la politique ambitieuse de la MEL en faveur de la pratique cyclable.

Un projet vélo ancré dans l'histoire et tourné vers l'avenir et l'attractivité du territoire

Lieu d'arrivée mythique de la course Paris-Roubaix depuis 1896, le site du vélodrome André Pétrieux s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. Sur près de 15 hectares, le projet porté par la MEL en collaboration avec la Ville de Roubaix vise à créer un véritable pôle cycliste métropolitain, mêlant sport de haut niveau, patrimoine, pratiques amateurs, économie et culture vélo.

A titre indicatif, le programme prévisionnel prévoit notamment :

- un musée immersif du Paris-Roubaix, valorisant la mémoire de la course et du cyclisme ;
- le développement du siège de la Van Rysel Pro Cycling Team (marque professionnelle de Decathlon), des locaux pour le Vélo Club de Roubaix, ainsi que la rénovation des tribunes du vélodrome ;
- la création de nouveaux espaces : hôtels, bureaux, commerces et logements, pour ancrer durablement le site dans la vie métropolitaine.

Pensé comme un nouveau pôle métropolitain à fort rayonnement, le projet Parc des Sports de Roubaix s'articule autour d'une logique de mixité des fonctions avec 10 000 m² de surface de plancher pour des logements, des bureaux, des commerces et des services, la création d'un hôtel-résidence de 7 200 m² en lien avec les usages cyclistes et touristiques, la construction d'un parking silo de 300 places et enfin d'une connexion directe au futur tramway Roubaix-Tourcoing, pour un accès facilité et durable.

Valorisation du patrimoine et des espaces publics

Au-delà de son ambition sportive, le projet du Parc des Sports de Roubaix est également un projet patrimonial et paysager.

Il s'appuie sur la mémoire du lieu et réinterprète les grands principes d'aménagement conçus par l'architecte Jacques Gréber en 1921.

La réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école de plein air, joyau du patrimoine roubaisien, accueillera un équipement muséal dédié au vélo, des services de proximité et des activités tertiaires, tout en préservant l'identité architecturale du site. L'ensemble des espaces publics sera repensé pour accueillir :

- un grand parvis piéton entre le vélodrome et le parc qui favorisera les mobilités douces et les événements sportifs ou culturels ;
- un parc paysager réaménagé qui offrira de nouveaux usages aux habitants : sport de plein air, promenade, détente et loisirs ;
- une trame verte cohérente qui assurera la continuité écologique, la qualité de vie et l'ouverture du site sur la ville.

La MEL, territoire de vélo

Ce projet s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par la MEL de devenir une métropole de référence pour le vélo. Depuis l'adoption de son Plan vélo en 2021, la MEL consacre 110 millions d'euros au développement des mobilités cyclables sur 6 ans, à travers la création d'infrastructures, le soutien aux usagers et la promotion d'une culture vélo sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit la création de 245 kilomètres de linéaire cyclable entièrement nouveau d'ici fin 2026.

En mai 2025, la MEL a encore confirmé son engagement en terminant 5^e au classement national du challenge «Mai à vélo», derrière Paris, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord et la Région Nouvelle-Aquitaine. Preuve de la dynamique locale : 76 % des kilomètres parcourus à vélo dans le département l'ont été sur le territoire de la MEL.

L'accueil du Grand Départ du Tour de France 2025 vient renforcer cette identité cyclable forte, portée par les collectivités, les clubs, les entreprises et les citoyens.

Une concertation ouverte pour un projet partagé

Dans le respect de la charte métropolitaine de la participation citoyenne et du Code de l'urbanisme, la Métropole garantit une concertation ouverte, transparente et accessible à tous. Les habitants, associations, comités de quartier et usagers concernés pourront :

- s'informer librement sur les documents et les ambitions du projet ;
- formuler des propositions et observations ;
- suivre l'évolution du projet et être informés de la manière dont leurs contributions seront prises en compte.

La concertation sera accessible sur la plateforme <https://participation.lillemetropole.fr> et sur l'application MEL & vous.



« À quelques jours du Grand Départ, la Métropole Européenne de Lille réaffirme son ambition de faire du vélo un marqueur fort de son identité. Avec le projet du futur Musée Paris-Roubaix, nous conjuguons patrimoine, innovation et sport pour tous. Ce futur lieu d'excellence cycliste illustre notre engagement de longue date en faveur des mobilités durables, porté par un Plan vélo ambitieux doté de 110 millions d'euros. Avec cette concertation préalable votée aujourd'hui en Conseil métropolitain, tous les citoyens sont invités à y participer pour construire ensemble un projet à la hauteur de notre territoire et de sa passion du vélo. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

Plan Piscine 2 : à Marcq-en-Barœul, une future piscine d'intérêt métropolitain financée par la MEL

■ Dans le cadre de son Plan Piscines 2, la Métropole Européenne de Lille poursuit son ambition de renforcer l'offre d'équipements aquatiques sur l'ensemble du territoire, en partenariat étroit avec les communes. A ce jour, 8 projets sont lancés, dont la future piscine de Marcq-en-Barœul. La ville a manifesté son intérêt pour accueillir une nouvelle piscine métropolitaine sur le site de la friche « Geldrive », au sein du secteur du Pavé Stratégique. Ce futur équipement est aujourd'hui reconnu d'intérêt métropolitain et pourra bénéficier, à ce titre, des financements de la MEL.

Un nouvelle piscine métropolitaine pour Marcq-en-Barœul

La future piscine sera implanté sur la friche Geldrive. Ce site, dont le foncier est maîtrisé par la commune, présente toutes les conditions d'implantation favorables à un équipement aquatique d'envergure. Situé au cœur d'un secteur déjà fortement identifié pour ses activités sportives et de loisirs – golf, skate park, terrains de sport, centre de fitness, futur centre de balnéothérapie – le Pavé Stratégique constitue un cadre pertinent pour accueillir un centre aquatique à vocation métropolitaine.

La création de ce nouvel équipement, articulé autour d'un bassin sportif de haut niveau, de bassins d'apprentissage, d'un bassin nordique et d'un espace ludique, permettra de répondre à plusieurs enjeux majeurs : favoriser l'apprentissage de la natation, notamment dans le cadre scolaire, soutenir le développement de la pratique sportive de haut niveau, mais aussi offrir un espace de loisirs accessible à toutes et tous.

Par sa situation et ses caractéristiques, ce projet contribuera à renforcer le maillage territorial des piscines métropolitaines et à améliorer l'offre à destination des publics scolaires, périscolaires, familiaux et sportifs. Il participera également au rayonnement du secteur de Marcq-en-Barœul, territoire emblématique de la métropole.

Plan Piscine 2 : 8 projets déjà lancés

Lancé en 2022, le plan piscine 2 poursuit 3 objectifs principaux : soutenir les piscines existantes via un fonds de concours en investissement, accompagner l'apprentissage de la natation pour les scolaires grâce à un fonds de concours en fonctionnement et construire de nouvelles piscines pour accueillir les jeunes apprenant à nager et les clubs de haut niveau. 8 projets de construction ou d'extension de piscines sont d'ores et déjà lancés dont un projet qui comprend un bassin de 50 mètres dans la ZAC de l'Union (Roubaix-Tourcoing).

.....
« En implantant cette future piscine sur le site du Pavé Stratégique, déjà reconnu pour la diversité et la qualité de ses équipements sportifs et de loisirs, nous faisons le choix d'un projet structurant, accessible et ambitieux. Cet équipement métropolitain viendra non seulement renforcer l'apprentissage de la natation pour les jeunes, mais aussi soutenir le développement d'une pratique sportive exigeante. C'est un nouveau levier d'attractivité pour l'ensemble de la métropole. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

.....

- Étude en cours
- Projet lancé

Marcq-en-Barœul

La piscine est aujourd'hui reconnue d'intérêt métropolitain. Les études de faisabilité sont en cours.

Marquette-lez-Lille Saint-André-lez-Lille

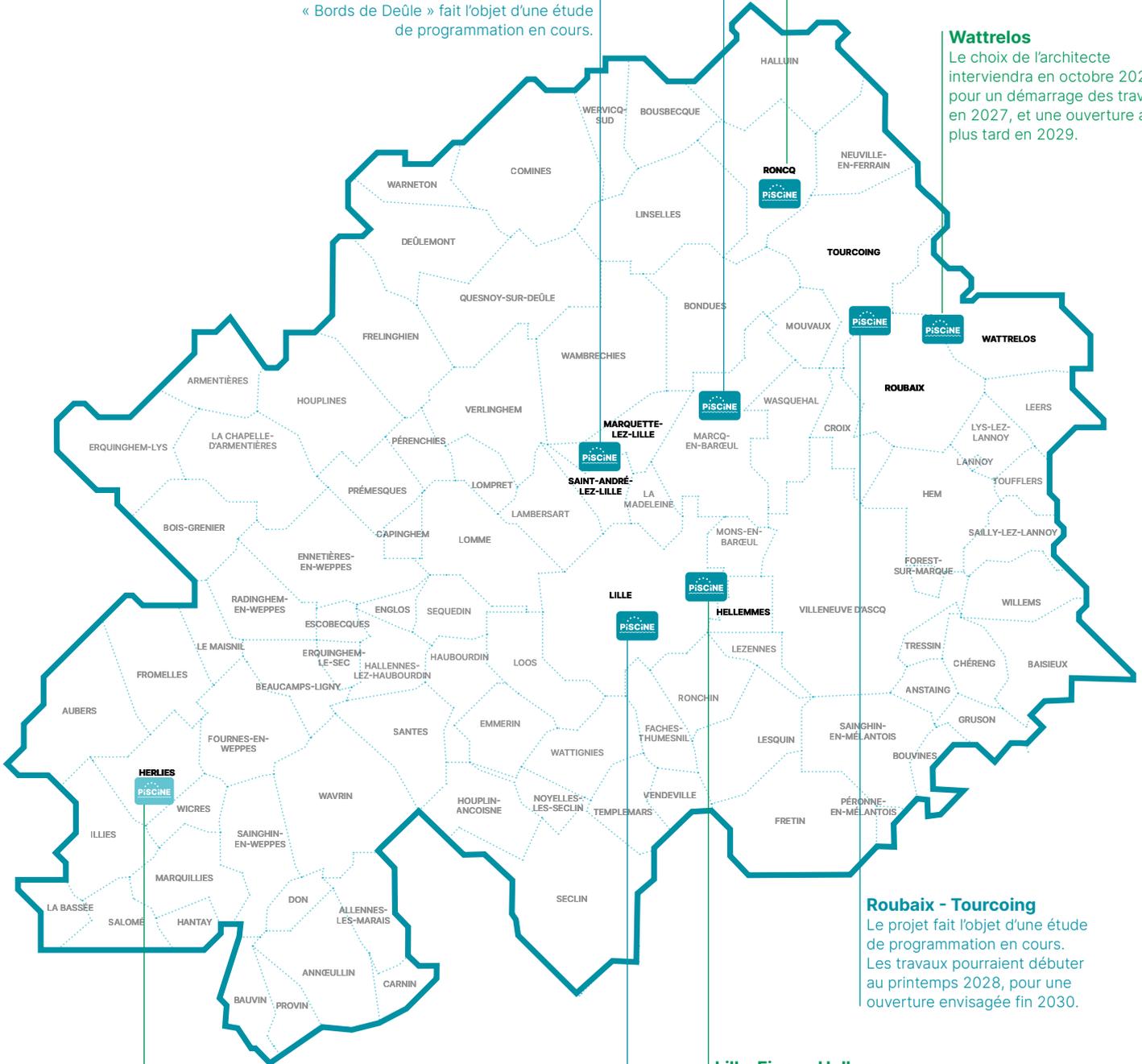
Le projet de piscine métropolitaine « Bords de Deûle » fait l'objet d'une étude de programmation en cours.

Roncq

La construction d'une nouvelle piscine métropolitaine débutera en septembre 2025, avec une ouverture envisagée en mars 2027.

Wattrelos

Le choix de l'architecte interviendra en octobre 2025, pour un démarrage des travaux en 2027, et une ouverture au plus tard en 2029.



Piscine des Weppes

L'architecte a été choisi lors du jury du 19 juin 2025. Les travaux devraient commencer en novembre 2026, pour une mise en service prévue entre fin 2027 et début 2028.

Lille-Fives - Hellemmes

Les travaux ont débuté le 10 juin 2025 pour une ouverture prévue à l'été 2027.

Lille-Saint-Sauveur

Le projet de piscine métropolitaine a fait l'objet d'une étude de programmation.

Roubaix - Tourcoing

Le projet fait l'objet d'une étude de programmation en cours. Les travaux pourraient débuter au printemps 2028, pour une ouverture envisagée fin 2030.

CONTACTS PRESSE

Agnès Mazet

Cheffe d'équipe presse
amazet@lillemetropole.fr
03 20 21 27 69
06 40 39 26 46

Agathe Lavalée

Attachée de presse
alavalee@lillemetropole.fr
03 20 21 23 50
06 30 46 40 17

Maxence Lemasson

Attaché de presse
mlemasson@lillemetropole.fr
03 20 21 23 55
06 44 36 40 29

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex
T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

